

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2016

CRÉATION, ARCHITECTURE ET PATRIMOINE - (N° 3537)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AC127

présenté par

M. Tardy

ARTICLE 6 BIS A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La création d'un Observatoire de l'économie de la musique a beau faire l'objet d'un accord avec la filière, elle ne nécessite pas d'être inscrite dans la loi et doit faire l'objet d'un texte réglementaire.